

Paris, le

- 3 NOV. 2011

Dominique Kirsner

Lettre recommandée avec accusé de réception

Nos Réf. : SIP/ FANBEC-11-2334 *JK*  
Affaire suivie par : Fanny BECK (01.44.74.31.95 – [fbeck@sipperec.fr](mailto:fbeck@sipperec.fr))  
Objet : Rapport d'activité OPALYS 2010  
p.i. : 1

Monsieur,

Par courrier électronique en date du 5 septembre dernier vous avez souhaité obtenir le rapport d'activité 2010 de la concession pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques très haut débit vers les publics résidentiels des 13 communes de la plaque 3 élargie (Opalys).

Je vous informe que le rapport d'activité 2010 n'est pas encore un document définitif car le comité syndical du SIPPEREC, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2011 a refusé « de donner acte en l'état à Opalys de la communication du compte rendu technique et financier de la concession Opalys pour l'année 2010 » (cf délibération jointe).

Dès que ce document aura été approuvé par le comité syndical, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir. Par ailleurs, ce rapport d'activité sera également transmis à l'ensemble des adhérents au SIPPEREC, dont la commune de Nogent-sur-Marne, qui le tiendront à disposition du public, conformément aux articles L.1411-13 et L.1411-14 du Code général des collectivités territoriales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général



**Etienne ANDREUX**



# SIPPEREC

Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris  
pour l'Électricité et les Réseaux de Communication

COMITE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2011

PJ  
Annexe n°2011-07-64  
au procès verbal

---

**OBJET :** Compte rendu technique et financier de la concession pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de communications électronique très haut débit vers les publics résidentiels des 13 communes de la Plaque 3 élargie pour l'année 2010.

Le Comité,

Vu la délibération n°2007-01-01 du Comité Syndical en date du 9 janvier 2007, approuvant le projet de convention de délégation de service public pour l'établissement et exploitation d'un réseau de communications électroniques sur fibre optique point à multipoints en vue de desservir, en capacités de transport très haut débit vers les publics résidentiels, les 13 communes de la Plaque 3 élargie à la société LD Collectivités,

Vu la Convention de délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur fibre optique point à multipoints en vue de desservir, en capacités de transport très haut débit vers les publics résidentiels, les 13 communes de la Plaque 3 élargie signée le 30 janvier 2007,

Vu l'avenant n°1 à la convention de concession pour l'établissement et exploitation d'un réseau de communications électroniques sur fibre optique point à multipoints en vue de desservir, en capacités de transport très haut débit vers les publics résidentiels, les 13 communes de la Plaque 3 élargie, signé le 20 décembre 2007,

Vu l'avenant n°2 à la convention de concession pour l'établissement et exploitation d'un réseau de communications électroniques sur fibre optique point à multipoints en vue de desservir, en capacités de transport très haut débit vers les publics résidentiels, les 13 communes de la Plaque 3 élargie, signé le 23 avril 2009.

Vu l'avis de la Commission Troisième Plaque Elargie en date du 7 juin 2011,

Sur proposition du bureau,

A l'unanimité,

## DELIBERE

**Article 1<sup>er</sup> :** Refuse de donner acte en l'état à Opalys de la communication du compte rendu technique et financier de la concession Opalys pour l'année 2010, en raison notamment de la non-conformité du réseau établi avec les prescriptions de la délégation de service public et du traitement du chiffre d'affaire qui abouti à la présentation d'un chiffre d'affaire négatif.

**Article 2 :** Demande à Opalys Télécom d'apporter des précisions au sujet de l'augmentation des charges de location Infras et sites.

Certifié exécutoire, le présent acte :

- affiché le 05 JUIL, 2011
- transmis en préfecture le 06 JUIL, 2011
- notifié à l'intéressé le 13 JUIL, 2011

La Présidente



Présidente

Catherine PEYGE



Catherine PEYGE  
de Bobigny

**SEANCE DU COMITE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2011**COMPETENCE : RESEAUX URBAINS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES  
ET SERVICES DE COMMUNICATIONS AUDIOVISUELLES

Délégués en exercice :	98	Présents	50
Délégués en exercice représentant les communes adhérentes à la compétence réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle	81		
Délégués présents représentant les communes adhérentes à la compétence réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle	43		
Ayant donné pouvoir au titre de la compétence réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle	7		
Votants au titre de la compétence réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle	50		

L'an deux mille onze, le 1<sup>er</sup> juillet 2011 à 10 heures 30, les membres du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication, régulièrement et individuellement convoqués par la Présidente le 24 juin 2011, se sont réunis au nombre de 50 présents, et peuvent délibérer valablement conformément aux articles L.2121-12, L.2121-17, L.2121-20, L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la Salle « Espace Van Gogh », située 62 quai de la Râpée à Paris 12<sup>ème</sup>, sous la présidence de Madame Catherine PEYGE.

**Étaient présents :**

M. FRANCESCHI (Alfortville), M. DEVIC (Antony), Mme RANSAY (Arcueil), M. MAIZA (Aubervilliers), M. CALICE (Bagneux), Mme PEYGE (Bobigny), M. VINCENT (Bois-Colombes), M. ONG (Bondy), M. GILLES DE LA LONDE (Bry-sur-Marne), M. MARTEAU (CA Europ'Essonne) M. WILLAIME (Cachan), M. COURTEAU (Châtenay-Malabry), M. SALLEZ (Chaville), M. SYLLA (Clichy-la-Garenne), M. DUKAN (Créteil), M. ADAM (Dugny), M. KONIECZNY (Epinay-sur-Seine), M. DAMIANI ABOULKHEIR (Fontenay-sous-Bois), M. BOURDIN (Fresnes), M. CHAVROT (Gennevilliers), M. LEVY (Issy-les-Moulineaux), Mme KUDRNOVA-CAVADORE (Ivry-sur-Seine), M. GRESSIER (Joinville-le-Pont), Mme GIRARD (Jouy-en-Josas), M. BOUAZIZ (La Courneuve), M. CUVILLIER (Le Perreux-sur-Marne), M. VACANT (L'Île-Saint-Denis), Mme GUEZ (Livry-Gargan), M. BARNOYER (Maisons-Alfort), M. CARDOT (Malakoff), M. DEBERNARD (Marolles-en-Brie), M. MILLOTTE (Montrouge), M. PERREAU-BEZOUILLE (Nanterre), M. VINENT-GARRO (Neuilly-sur-Seine), M. JEANNES (Périgny-sur-Yerres), M. CHAULET (Pierrefitte-sur-Seine), Mme BOULAUDAT (Romainville), M. BOUVARD (Rosny-sous-Bois), M. LEROY (Rungis), M. DESVAUX (Saint-Mandé), M. PLAGNE (Saint-Maur-des-Fossés), M. ROUAULT (Saint-Ouen), M. AUDIC (Sceaux), M. HAUTDEBOURG (Stains), M. LAUBIER (Vanves), Mme CHARBONNEAU (Villejuif), M. DELOBELLE (Villemomble), M. DESBIENDRAS (Villetaneuse), M. MACCOU (Vincennes), M. MOINEAU (Vitry-sur-Seine).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément aux articles L.2121-17, L.2121-20 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Ont pris part au vote au titre des villes adhérentes à la compétence réseaux urbains de communications électronique et services de communication audiovisuelle :**

M. DEVIC (Antony), Mme RANSAY (Arcueil), M. MAIZA (Aubervilliers), M. CALICE (Bagneux), Mme PEYGE (Bobigny), M. VINCENT (Bois-Colombes), M. ONG (Bondy), M. GILLES DE LA LONDE (Bry-sur-Marne), M. MARTEAU (CA Europ'Essonne) M. WILLAIME (Cachan), M. COURTEAU (Châtenay-Malabry), M. SALLEZ (Chaville), M. SYLLA (Clichy-la-Garenne), M. DUKAN (Créteil), M. ADAM (Dugny), M. KONIECZNY (Epinay-sur-Seine), M. DAMIANI ABOULKHEIR (Fontenay-sous-Bois), M. BOURDIN (Fresnes), M. CHAVROT (Gennevilliers), Mme KUDRNOVA-CAVADORE (Ivry-sur-Seine), M. BOUAZIZ (La Courneuve), M. CUVILLIER (Le Perreux-sur-Marne), M. VACANT (L'Île-Saint-Denis), Mme GUEZ (Livry-Gargan), M. BARNOYER (Maisons-Alfort), M. CARDOT (Malakoff), M. MILLOTTE (Montrouge), M. PERREAU-BEZOUILLE (Nanterre), M. VINENT-GARRO (Neuilly-sur-Seine), M. CHAULET (Pierrefitte-sur-Seine), Mme BOULAUDAT (Romainville), M. BOUVARD (Rosny-sous-Bois), M. LEROY (Rungis), M. DESVAUX (Saint-Mandé), M. ROUAULT (Saint-Ouen), M. AUDIC (Sceaux), M. HAUTDEBOURG (Stains), M. LAUBIER (Vanves), Mme CHARBONNEAU (Villejulf), M. DELOBELLE (Villemoble), M. DESBIENDRAS (Villetaneuse), M. MACCOU (Vincennes), M. MOINEAU (Vitry-sur-Seine).

**A donné pouvoir au titre de la compétence réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle :**

Monsieur SERRANO, délégué titulaire du Blanc-Mesnil, donne pouvoir à Madame PEYGE, déléguée titulaire de Bobigny et Présidente,

Monsieur DUBARLE, délégué titulaire de Chevilly-Larue, donne pouvoir à Monsieur PERREAU-BEZOUILLE, délégué titulaire de Nanterre et Vice-Président,

Monsieur AMARI, délégué titulaire de Drancy, donne pouvoir à Monsieur ADAM, délégué titulaire de Dugny,

Monsieur GUNTZBURGER, délégué titulaire de Fontenay-aux-Roses et Vice-Président, donne pouvoir à Monsieur ONG, délégué titulaire de Bondy et Vice-Président,

Madame PIAU, déléguée titulaire de l'Haÿ-les-Roses, donne pouvoir à Madame RANSAY, déléguée titulaire d'Arcueil,

Monsieur DELRIEU, délégué titulaire des Pavillons-sous-Bois, donne pouvoir à Monsieur BOUVARD, délégué titulaire de Rosny-sous-Bois et Vice-Président,

Monsieur BORTOLAMEOLLI, délégué titulaire de Villeneuve-la-Garenne, donne pouvoir à Monsieur DELOBELLE, délégué titulaire de Villemoble et Vice-Président.

**Sont excusés au titre de la compétence réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle :**

Mme FISCHER, déléguée titulaire de la ville d'Asnières-sur-Seine,  
M. RENAULD, délégué titulaire de la ville de Bezons,  
M. FAUTRE, délégué titulaire de la ville de Champigny-sur-Marne,  
M. DROUVILLE, délégué titulaire de la ville de Charenton-le-Pont,  
Mme BRAHIMI, déléguée titulaire de la ville de Choisy-le-Roi,  
M. LUTAUD, délégué titulaire de la ville de Clamart,  
M. KOSSOWSKI, délégué titulaire de la ville de Courbevoie,  
M. BOMBLED, délégué titulaire de la ville de Gentilly,  
Mme GAILLABAUD, déléguée titulaire de la ville de la Garenne-Colombes,  
Mme LEFEVRE, déléguée titulaire de la ville du Kremlin-Bicêtre,  
Mme DESCHIENS, déléguée titulaire de la ville de Levallois-Perret  
M. TOUADI, délégué titulaire de la ville du Plessis-Robinson,  
M. LAIDET, délégué titulaire de la ville des Lilas,  
Mme PATRY, déléguée titulaire de la ville d'Orly,  
M. WAPPLER, délégué titulaire de la communauté de communes du Plateau Briard,  
M. LAIDI, délégué titulaire de la ville de Suresnes,  
M. BOUILLE, délégué titulaire de la ville de Villeneuve-le-Roi.